

# EC2 Patrimoine et développement des territoires

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Le cours a pour objectif d'analyser les stratégies de valorisation du patrimoine au regard des territoires et leurs enjeux, notamment sur les plans social, économique et identitaire.

## Objectifs

---

Acquisition de connaissances en vue de construire un projet de médiation culturelle en dialogue avec les divers acteurs institutionnels d'un territoire.

## Évaluation

---

Travaux personnels

## Pré-requis nécessaires

---

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.